



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Canicule : les établissements publics de santé et médico-sociaux normands pleinement mobilisés face à un défi devenu structurel

Caen, le 24 juin 2026

Alors que la Normandie connaît un épisode de chaleur particulièrement intense et durable, les établissements publics de santé, les EHPAD publics et les établissements médico-sociaux de la FPH demeurent **pleinement mobilisés pour assurer la continuité des soins et l'accompagnement des personnes les plus fragiles.**

La FHF Normandie tient à **saluer l'engagement des professionnels** hospitaliers, soignants, médico-techniques, administratifs, techniques et logistiques qui assurent leurs missions dans des conditions rendues plus difficiles par les fortes températures.

Une situation globalement maîtrisée grâce à l'anticipation des équipes

Dans l'ensemble de la région, les établissements ont **activé les dispositifs prévus pour faire face aux fortes chaleurs** : renforcement de l'hydratation, surveillance accrue des personnes vulnérables, adaptation des organisations de travail, limitation de certaines activités extérieures ou non prioritaires, mobilisation des espaces rafraîchis et suivi quotidien de la situation.

À ce stade, les services d'urgence ne constatent **pas de hausse massive et généralisée de leur fréquentation**. Plusieurs établissements signalent toutefois une augmentation de patients fragiles présentant des déshydratations, coups de chaleur, détresses respiratoires ou décompensations cardiovasculaires susceptibles d'être aggravés par les températures élevées. Ils observent aussi une occupation accrue de leurs unités d'hospitalisation de courte durée ou de leurs services d'aval. Dans certains hôpitaux, des **réunions quotidiennes de gestion des capacités** ont été mises en place afin d'organiser les admissions et fluidifier les parcours patients.

Les professionnels rappellent que les **effets** sanitaires d'un épisode caniculaire apparaissent souvent **avec plusieurs jours de décalage**. La vigilance reste donc maximale alors que l'épisode se poursuit.

Des bâtiments qui atteignent leurs limites face aux nouvelles réalités climatiques

Les remontées des établissements normands mettent en évidence une difficulté désormais récurrente : de **nombreux bâtiments hospitaliers et médico-sociaux n'ont pas été conçus**

pour supporter durablement des températures aussi élevées. Dans plusieurs établissements, les **températures des chambres** dépassent largement les seuils de confort. Certaines chambres situées sous toiture ou fortement exposées au soleil demeurent particulièrement difficiles à rafraîchir malgré les mesures mises en œuvre.

Les établissements ont **multiplié les solutions d'adaptation** : achat en urgence de climatiseurs mobiles, ventilateurs et brumisateurs, pose de couvertures de survie sur les surfaces vitrées, réorganisation des espaces de vie et renforcement des équipements disponibles.

Dans plusieurs EHPAD, les espaces rafraîchis réglementaires installés après la canicule de 2003 apparaissent aujourd'hui insuffisants au regard de l'évolution de la dépendance des résidents. Certains établissements ont dû déplacer temporairement des résidents particulièrement fragiles vers des espaces collectifs climatisés afin de garantir leur sécurité.

Une vigilance renforcée sur les équipements et l'organisation des soins

Les fortes chaleurs exercent également une **pression accrue sur les infrastructures hospitalières**. Les établissements assurent un suivi renforcé des groupes de froid, équipements biomédicaux, systèmes informatiques, salles serveurs, installations électriques et équipements de restauration afin de prévenir toute défaillance.

Les établissements signalent par ailleurs une **augmentation des sollicitations du SAMU** pour des demandes de conseils ainsi que des situations de maintien à domicile rendues plus complexes par les conditions climatiques.

Les effets indirects de la canicule sur l'organisation des ressources humaines sont également soulignés. Plusieurs établissements rappellent que les **fermetures ponctuelles d'écoles ou les difficultés de garde d'enfants** peuvent compliquer l'organisation des professionnels indispensables à la continuité du service public hospitalier et médico-social.

Adapter durablement le patrimoine hospitalier et médico-social

Pour la FHF Normandie, cet épisode caniculaire confirme que **l'adaptation du système de santé au changement climatique** constitue de plus en plus un enjeu majeur de santé publique. Elle rappelle d'ailleurs que nombre de ses adhérents se sont engagés depuis maintenant deux ans dans une **démarche régionale de transition écologique** (cf charte en PJ).

Les établissements publics démontrent chaque jour leur capacité d'adaptation et leur sens du service public. Toutefois, les **solutions d'urgence ne pourront durablement remplacer les investissements nécessaires dans la rénovation énergétique**, le rafraîchissement des bâtiments, la protection solaire et l'adaptation des infrastructures sanitaires et médico-sociales.

En conclusion, la FHF Normandie appelle les pouvoirs publics à renforcer les moyens des établissements pour cette nécessaire adaptation au changement climatique afin de mieux accompagner et prendre soin de nos aînés normands. Elle diffusera d'ailleurs prochainement sa feuille de route générale 2026-2030 pour le bien vieillir en Normandie.

PJ : La Charte Transition Ecologique en Santé FHF Normandie

À propos de la FHF Normandie

La FHF Normandie représente les établissements publics sanitaires sociaux et médico-sociaux de la région, dont les hôpitaux publics et les EHPAD publics autonomes ou rattachés. Elle accompagne ses adhérents dans leurs projets et porte la voix du service public de santé et d'accompagnement auprès des pouvoirs publics.

Contact presse

Christophe Bouillon, Président FHF Normandie

T.Cellier@ville-barentin.fr ; fhn-permanence@chu-caen.fr 06 78 95 04 19

Stéphane Aubert, Délégué régional FHF Normandie fhn-permanence@chu-caen.fr 07 89 20 28 91